

---

---

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

*SEANCE DU 27 AVRIL 2023*  
*Présidée par M. Nicolas VIDEAU, Vice-Président,*  
*DELIBERATION N° 5*

Effectif du Conseil  
d'Administration : 17

**AFFECTATION DU RESULTAT 2022**  
**BUDGET ANNEXE**  
**SOINS INFIRMIERS A DOMICILE**

Date de convocation : 21 avril 2023

Affichage du Compte  
Rendu Sommaire : 3 mai 2023

**PRESENTS** : M. Nicolas VIDEAU, Vice-Président, Mme NIETO, Mme ZANATTA, Mme DI MEGLIO, Mme VACKER, M. RIGONDAUD, M. VILLEMUR (arrivé à 15 H 47), Mme AUMONIER, M. CHALET, M. BAUDIN.

**EXCUSES** : M. BALOGE, Président, qui a donné pouvoir à M. VIDEAU, Mme VOLLAND, qui a donné pouvoir à Mme ZANATTA, Mme NADAL, qui a donné pouvoir à Mme DI MEGLIO, Mme GIRARDIN, qui a donné pouvoir à M. RIGONDAUD, M. VILLEMUR, qui a donné pouvoir à M. CHALET jusqu'à son arrivée à 15 H 47, M. FERON, qui a donné pouvoir à M. BAUDIN, Mme BARATON, qui a donné pouvoir à Mme AUMONIER.

**ABSENT** : M. Jean-Louis GAY qui a démissionné le 31 mars 2023.

\*\*\*\*\*

Monsieur le Président expose :

L'Etat réalisé des Recettes et Dépenses 2022 (ERRD) pour la section d'exploitation présente un excédent global de clôture de 266 228.66€ :

- Résultat d'exploitation de l'exercice : 210 989.36 €.
- Résultat antérieur cumulé : 55 239.30 €.

En EPRD, il n'y a plus d'affectation de résultat d'investissement.

.../...

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration de bien vouloir :

- **AFFECTER** la somme de 266 228,66 € de la façon suivante :
- Compte 10682 - réserves affectées à l'investissement : 30 000€ ;
- Compte 10686 - compensation des déficits d'exploitation : 120 000€ ;
- Compte 10687- compensation des charges d'amortissement : 10 000€ ;
- Compte 110 - report à nouveau excédentaire (compte 110) : 106 228,66€.

Cette affectation sera réalisée au cours de l'exercice 2023.

*Le Conseil d'Administration ADOPTE à l'unanimité.*

Pour :	16
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour extrait conforme  
NIORT, le 3 mai 2023

Pour le Président du C.C.A.S.  
Jérôme BALOGE  
Et par délégation,  
Le Vice-Président

SIGNE

Nicolas VIDEAU